

PROCES VERBAL SUCCINCT DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 JANVIER 2016

Affiché le 14 janvier 2016

CONTINUITE DU SERVICE PUBLIC DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, confirme l'adhésion en propre de la CAESE, et non plus par la voie de la représentation substitution comme le pratiquait la CCESE, aux syndicats de collecte et de traitement des déchets ménagers dont la Communauté est membre et autorise, en tant que de besoin, le Président de la CAESE à passer toute convention de gestion avec lesdits syndicats pour assurer la continuité du service public.

INDEMNITES DE FONCTIONS DES ELUS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ETAMPOIS SUD ESSONNE.

Le Conseil communautaire, par 60 voix Pour, 1 voix Contre et 1 Abstention, maintient les taux du régime indemnitaire des élus communautaires tels que :

Président: 74,24 % de l'indice 1015

Vice-Présidents: 14,85 % de l'indice 1015,

et précise que les indemnités de fonction constituent une dépense obligatoire et que les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 65 du budget communautaire.

DECISION MODIFICATIVE N°2 - BUDGET SPANC.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, approuve la décision modificative n°2 – budget SPANC, comme suit :

	TOTAL DEPENSES EXPLOITATION	0	0
012	CHARGES DE PERSONNEL	9 160	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	-9 160	
chapitre	Libellé	DEPENSES	RECETTES

RECONDUCTION DU DISPOSITIF DES AIDES COMMUNAUTAIRES D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT.

Le Conseil communautaire, par 61 voix Pour et 1 voix Contre, approuve la reconduction du dispositif des aides communautaires d'aménagement et de développement et le règlement des aides communautaires d'aménagement et de développement 2016-2018.

MISE EN PLACE D'UN CONTRAT INTERCOMMUNAL DE SECURITE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE (CISPD).

Le Conseil communautaire, par 61 voix Pour et 1 voix Contre, approuve la création d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD), habilite Monsieur le Président ou son représentant à mettre en œuvre le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de la Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud Essonne et autorise Monsieur le Président à signer tous les actes afférents.

PETITION CONTRE LES AIRES DE GRAND PASSAGE EN SUD ESSONNE.

Le Conseil communautaire, par 62 voix Pour et 1 voix Contre, s'associe à la démarche initiée par le Député-Maire d' Etampes et les Maires de Chevannes, Mauchamps et de Chamarande pour refuser l'implantation d'une aire de grand passage dans leur communes et mandate Monsieur le Président de la CAESE pour qu'il signe cette pétition au nom de la CAESE

Séance levée à 19 h 41.